



UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

Tél : 01.60.78.15.57.

E-Mail : udfo91@gmail.com - Site : www.udfo91.fr

Madame, Monsieur Le Maire,

Evry-Courcouronnes, le 06 juillet 2020

CLC/KE 0081-2020

Madame, Monsieur Le Maire,

Nous tenons à vous féliciter de votre élection ou réélection, en toute indépendance et par respect de la fonction que vous occupez. Nous profitons de la proximité de ces scrutins particuliers du fait de la pandémie que nous venons de subir. Là encore, la proximité que représentent les communes démontre que cette strate de la démocratie est plus qu'importante dans notre République une et indivisible pour garantir le service public.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler quelques-unes de nos valeurs comme la laïcité, le principe de faveur pour le droit du travail, et l'égalité de traitement. Nous n'oublions pas de saluer le travail de l'ensemble des agents territoriaux de votre commune qui sont un élément essentiel de la mise en œuvre des services publics de proximité.

La pandémie aura eu de salutaire une prise de conscience vis-à-vis des difficultés rencontrées par les commerces de proximité et par conséquent par leurs salariés. En favorisant l'ouverture de grandes chaînes du bricolage, de l'alimentaire et de leader sur internet, la distorsion de concurrence fut, comme jamais, disproportionnée.

Le revirement sur les implantations des hypers et des grandes zones commerciales en périphérie de ville est une bonne chose et en particulier en Essonne car nous sommes plus que surdotés de commerces au m2. Il faut déjà s'occuper de l'existant.

Pendant cette période de peur, la raison a gagné et les commerces qui étaient ouverts ont préféré fermer le dimanche. Cela a permis aux salariés qui travaillaient en semaine, au bénéfice de toute la population, de retrouver leur famille.

Cette période aura démontré que le travail du dimanche n'est pas nécessaire et que les distorsions de concurrence détruisent des emplois.

C'est le discours que nous avons toujours tenu et en particulier face à la loi « **pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques** » et sa continuité la loi « **travail** » renforcées par diverses ordonnances.

Jamais et personne ne nous a démontré que l'ouverture des commerces le dimanche permettait de créer des emplois. Nous pensons même le contraire. Où sont passés tous les « petits » concurrents des grandes chaînes ? Il n'y a plus de quincaillerie, de vendeurs de couleur, pratiquement plus d'indépendants dans le meuble, etc... et cette tendance s'attaque aussi à des commerces de la chaussure et du textile pour les indépendants.

Après les ouvertures illégales, l'ameublement a bénéficié de l'amendement Debré, le Bricolage du décret Sapin... puis le reste aura bénéficié des lois citées plus haut. Cela n'a pas réussi à tous les leaders comme Conforama et Castorama qui étaient déjà inscrits, depuis de longs mois, dans des plans de licenciements de masse, rejoint par la Halle, André, Naf Naf, ...

Certains de vos centres villes ou quartiers sont défigurés par des commerces fermés parce qu'ils ne trouvent pas de repreneur ou qui n'ont plus la force de continuer face à cette concurrence « libre et non faussée ? ». C'est évidemment, la disparition d'emplois de proximité que l'on dénonce.

L'écologie est aussi beaucoup citée actuellement, tout le monde s'en réclame. Alors préservons l'existant et la proximité pour limiter les déplacements et faciliter l'accès à ceux qui n'ont pas ou plus les moyens de se déplacer. Trouver à quelques pas le nécessaire pour s'alimenter, s'habiller, se chauffer, et profiter de ce slogan de vente dans l'immobilier "proche de toutes commodités", c'est redynamiser le cœur des villes.

La banalisation du travail du dimanche est aussi la banalisation de l'importance du travail exemplaire car vital de tous ceux qui sont mobilisés pour maintenir le service public et nous garantir notre sécurité, nos soins, la possibilité de se déplacer, etc... et pourtant les hospitaliers, les policiers, les pompiers, et tous les autres qui sont obligés de travailler le dimanche, les jours fériés, la nuit n'ont aucune réelle reconnaissance pour ce sacrifice. Ils doivent être reconnus, mieux considérés à tous points de vue.

Vous aurez compris que nous sommes pour que les règles soient les mêmes pour tous, pour protéger l'emploi, le repos commun, l'économie. N'oublions pas que la vie associative représente aussi un tissu économique important et souvent grâce à des bénévoles le dimanche, ce qui assure de l'animation dans vos villes. On ne peut pas être au four et au moulin.

Merci de considérer cette lettre comme une réponse permanente et négative à toutes sollicitations pour la remise en cause de la loi de 1906, celle du repos dominical.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur Le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Christophe LE COMTE
Secrétaire Général

Copie à :

- **Préfecture de l'Essonne**
- **Conseil Départemental de l'Essonne**
- **MEDEF 91**
- **CGPME 91**
- **UPP 91**

